

Objectif : Appréhender les contours du service et ses enjeux. Le point sur la réglementation en vigueur et les obligations (environnementales, police, etc.). Les grands mécanismes financiers du service. L'intercommunalisation du service.

Intervenant : Avocat spécialisé **Public concerné :** Élu.e.s, Agents, Collaborateurs de cabinet

Programme : Le but de cette intervention est de dresser un panorama général du service, de ses grands équilibres et principes. Le sujet se découpera selon les thèmes suivants :

- Les contours techniques du service,
- La notion de déchets ménagers, de déchets assimilés,
- La planification et ses répercussions juridiques,
- Le régime juridique des installations de traitement,
- Les obligations du service en matière de collecte et de traitement,
- L'organisation du service : modes de gestion,
- La gestion intercommunale du service,
- Les principes financiers du service (la TEOM, la REOM, la tarification incitative),
- Les pouvoirs de police en matière de déchets, • La responsabilité environnementale,
- Sécuriser le fonctionnement du service.

Durée :

Une journée de 09:00 à
17:00 Déjeuner le midi avec
le formateur et les stagiaires

Lieu :

38 rue de la Coutellerie,
95300 PONTOISE

Frais de participation :

Prix nets par jour et par personne :
o Moins de 500 habitants : 165 €
o De 500 à 999 habitants : 185 €
o De 1000 à 3999 habitants : 195 €
o De 4000 à 9999 habitants : 205 €
o + De 9999 habitants : 215 €